

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2010435	Date d'inspection Le 29 juin 2022	
Nom de l'établissement Club Ste-Thérèse 2		Numéro de téléphone (506) 855-7417	
Adresse 500 rue Notre-Dame Dieppe NB E1A 5C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	29 juin 2022	29 juin 2022
Commentaires : Au moment d'observation, 4 sur 5 déclarations signées étaient manquantes. Le responsable a fait signer les déclarations au moment de la visite. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	29 juin 2022	29 juin 2022
Commentaires : Au moment de l'observation, 1 copie d'un certificat de secourisme et RCR valide était manquant sur les 5 vérifiés sur ce permis. Au moment de la visite sur les lieux, le responsable a retrouvé l'exemplaire de ce certificat. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été vérifiés;

- Un endroit clairement visible et bien en vue disponible pour afficher les éléments obligatoires
- L'accès à l'établissement de la garderie éducative
- Le ratio enfant-éducateur/éducatrice
- Les dossiers des membres du personnel a été mise à jour
- Les formations au niveau du certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide.
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et la liste de vérification du parc extérieur
- Les programmations planifiées été documentés

La mentore en assurance de la qualité observée le jeu libre dehors le matin, le lavage des mains, la collation, les jeux libres, une activité dirigée et le dîner.

Commentaires généraux

Une discussion a eu lieu avec le responsable au sujet de l'article 23 que les parents et les enfants présents à la garderie bénéficient d'un accès à tout moment.

Il y a eu observation des classes décorées selon l'intérêt des enfants.

Le camp d'été a commencé il y a quelques jours et il y a eu observation des enfants bien transitionner selon l'horaire déjà prévu. Tous les enfants savaient quoi faire et pouvaient aller voir l'horaire de la journée qui était bien visible.

original signé par

Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 juillet 2022

Date

original signé par

Francine Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 juillet 2022

Date